Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 53e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 19 SEPTEMBRE 2023, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)
MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement

INVITÉS :

Mmes Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
MM Dominic Boudreau, adjoint à la PDG
Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 1.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 53e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 19 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-979

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 12 juin 2023
   3.2. Dépôt de la résolution n° 2023-06-978 – Adoption du rapport annuel de gestion 2022-2023 et du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2022-2023

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

   Période de questions réservée au public
   (Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la présidence-direction générale
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Rapport – Comité des usagers

8. Rapport trimestriel – Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
9. Rapport trimestriel – Application des mesures de contrôle
10. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections
11. Rapport trimestriel – Gestion des risques
12. Rapport trimestriel – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
13. Lancement de la campagne des prix d'excellence du MSSS

DOSSIERS – DÉCISION

14. Rapport AS-617 à la période 3
15. Rapport annuel statistique AS-478 – 2022-2023
16. Rapport annuel statistique AS-485 – 2022-2023
17. Autorisation d'emprunt pour dépenses de fonctionnement
18. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

19.
20. Prochaine séance
21. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 52e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 12 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-980

Les documents concernant l'adoption de la résolution n° 2023-06-978 sont déposés au présent procès-verbal.

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Maison Forest : Le samedi 9 septembre dernier, le Regroupement des associations des personnes handicapées Gaspésie-Les Îles tenait son 1er Gala Inclusion des personnes handicapées. La Maison Forest reçoit le prix dans la catégorie « Milieu de vie inspirant ». Bravo aux équipes du CRDITSA pour cette belle reconnaissance.

Projet - Service de garde en communauté : Le projet pilote de service de garde à l'intérieur des murs du CISSS des Îles se concrétise. Une responsable du service a été recrutée par le bureau coordonnateur, ce qui permettra d'accueillir 6 enfants du personnel hospitalier, et ce, possiblement dès cet automne. La garderie sera aménagée dans les locaux adjacents au centre de jour du CHSLD Eudore-LaBrie.

Projet - logements : Aucune soumission n'a été transmise au terme de l'appel d'offres pour la construction de soixante logements destinés aux travailleurs de la santé. Mme Doucet se dit déçue, mais ne baisse pas les bras. Une rencontre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux est à prévoir afin de voir si la possibilité de l'octroi de contrat de gré à gré est envisageable. Le dossier est à suivre.

CHSLD Plaisance : Le rapatriement des activités du CHSLD Plaisance vers le CISSS des Îles suit son cours.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Simard invite M[me] Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point en remplacement de Annie-Claude Arseneau.

Le vin dans les Voiles : Le 29 juin dernier a eu lieu à l'Anse aux Baleiniers la première édition de la soirée de dégustation de vin nature Vin dans les voiles. Ce fut un événement vraiment très apprécié. Près de 10 000 $ ont été remis au Fonds général de la Fondation. L'activité a été reconduite au calendrier de 2024.

Partenaires de l'été : Nouveauté cet été, un beau partenariat avec les activités sportives les Îles à vélo (30 juillet) et le Madelicourons (10 septembre). Ce partenariat a permis d'amasser plus de 1 500 $.

Les choix du cœur : Les choix du cœur étaient de retour pour une 3e année consécutive. 40 entreprises ont participé cette année. Les entreprises choisissent un de leur produit et remettent un pourcentage du profit fait sur la vente de ce produit. L'année dernière près de 25 000 $ ont été amassés durant l'été. Pour cette année, nous nous attendons à une diminution liée au contexte économique et à la baisse du tourisme.

Espace Mémoire d'étoiles : Le 19 juillet 2023, dans l'entrée de l'hôpital, a eu lieu le lancement de l'Espace Mémoire d'étoiles, soixante étoiles ont été vendues jusqu'à présent. C'est un lieu de recueillement qui fait jaser. L'information se trouve également dans la trousse remise aux familles par la Maison funéraire Leblanc.

Campagne « Équipée Santé » : La campagne annuelle de la Fondation Santé de l'Archipel se déroulera du 15 au 22 octobre prochain. La population est invitée à être généreuse.

7. RAPPORT – COMITÉ DES USAGERS

M. Simard invite M[me] Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers, à présenter ce point.

M[me] Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers au CISSS des Îles, nous présente le rapport d'activités du comité pour l'année 2022-2023 ainsi que le rapport financier pour la période du 1[er] avril 2022 au 31 mars 2023. Elle nous informe que le comité des usagers a fait l'acquisition d'un écran dynamique qui sera mis à la disposition des usagers du CISSS sous peu. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

M. Simard invite M[me] Gisèle Painchaud, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, à présenter ce point.

M[me] Painchaud, présente le tableau « résumé de dossiers » couvrant la période du 1[er] mars au 19 septembre 2023. Ce sont 14 dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. Sensiblement la même situation qu'en 2022 à pareille date. Les motifs sont au niveau financier, sur les soins et services dispensés, pour l'attente de résultat très longue et la maltraitance. Les membres sont invités à poser leur question.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite M[me] Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M[me] Judith Arseneault présente le rapport qui couvre la période du 1[er] avril 2023 au 9 septembre 2023. Nous avons quatre mesures de contrôle à l'unité de courte durée. Les données pour le CHSLD Eudore-LaBrie ne sont pas disponibles. L'information concernant les périodes 1 à 6 sera incluse dans le prochain rapport.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Madame Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 1[er] avril au 9 septembre 2023. On compte cinq épisodes d'éclosion de COVID et gastroentérite au CHSLD et aux différentes RI et RPA. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, à présenter les deux prochains points.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel des incidents et accidents pour la période du 1er avril 2023 au 17 juin 2023. Le rapport fait état d'un total de 87 déclarations d'incidents et d'accidents. Le nombre de déclarations demeure comparable au même trimestre l'année précédente. En ce qui concerne les types d'événements, les erreurs liées aux médicaments demeurent les plus fréquentes avec 44,8 % des déclarations. Les erreurs liées aux chutes se situent au second rang, à 17,2 %. Pour cette catégorie, il s'agit d'une diminution importante du nombre de chutes dont la circonstance correspond à « trouvé par terre ». En ce qui a trait à la gravité des événements, 98,8 % des déclarations réfèrent à des événements sans conséquence pour les usagers (gravité A à D). Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres sont invités à poser leur question.

12. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Madame Sophie Doucet en remplacement de la Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 1er juin au 31 août 2023. Les membres sont invités à poser leur question.

13. LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DES PRIX D'EXCELLENCE DU MSSS

M. Dominic Boudreau, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique nous informe que les Prix d'excellence mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain au profit des usages dans un souci constant de performance et d'amélioration continue.

La 40e édition de l'événement est lancée le 5 septembre 2023. Les établissements et organismes communautaires ont jusqu'au 27 octobre 2023 pour faire parvenir leur candidature. Les finalistes et les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2024. M. Boudreau tient à rappeler que le CISSS des Îles a été lauréat dans le domaine développement durable lors de l'édition 2023 pour son projet de boucle de récupération de chaleur.

DOSSIERS-DÉCISION

14. RAPPORT AS-617 À LA PÉRIODE 3

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs à présenter les prochains points. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante, la situation prévalant toujours pour l'exercice 2023-2024 ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

ADOPTER le rapport trimestriel de la période 3, 2023 -2024, du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un montant déficitaire de 7 512 612 $. Ce

budget inclut une mesure de redressement d'une somme de 1 393 623 $ relative au budget additionnel attendu pour les médicaments et les intérêts sur emprunt à être approuvées par le MSSS ;

AUTORISER le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-09-981

15. RAPPORT ANNUEL STATISTIQUE AS-478 – 2022-2023

ATTENDU QUE les rapports statistiques annuels des établissements du réseau de la santé et des services sociaux sont exigés conformément aux articles 279 et 288 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) et contiennent tout renseignement requis par le MSSS ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

ADOPTER le rapport statistique annuel AS-478 2022-2023 du CISSS des Îles ;

AUTORISER le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-09-982

16. RAPPORT ANNUEL STATISTIQUE AS-485 – 2022-2023

ATTENDU QUE les rapports statistiques annuels des établissements du réseau de la santé et des services sociaux sont exigés conformément aux articles 279 et 288 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) et contiennent tout renseignement requis par le MSSS ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

ADOPTER le rapport statistique annuel AS-485 2022-2023 du CISSS des Îles ;

AUTORISER le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-09-983

17. AUTORISATION D'EMPRUNT POUR DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 31 mars 2024 ;
ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 13 septembre 2023 ;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2023 est de 18 600 605 $;

ATTENDU QUE notre marge de crédit est actuellement de 33 750 000 $;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a reconduit l'autorisation d'emprunt en cours jusqu'au 13 octobre 2023 afin de permettre au conseil d'administration d'autoriser une nouvelle demande d'autorisation d'emprunt ;
ATTENDU QUE la période couverte par l'autorisation d'emprunt couvrira non seulement l'exercice 2022-2023, mais aussi une partie de 2023-2024 ;

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 45 000 000 $;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 70 000 000 $, renouvelable et valide jusqu'en octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-09-984

18. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 6 avril 2023 et a fait la recommandation suivante :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission du Dr Marcel Couture (1-90071), médecin de famille, à titre de membre actif. Cette démission est effective au 5 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-985

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 13 juillet 2023 et a fait la recommandation suivante :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de la Dre Marie-Hélène Clément, omnipraticienne, à titre de membre actif. Cette démission est effective au 31 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-986

AUTRES SUJETS :

19. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

20. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles prévue le 25 octobre 2023 est déplacée au 1er novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-987

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-09-988

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

Résolution adoptée par courrier électronique

Adoption du rapport annuel de gestion 2022-2023

Adoption du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2022-2023

Courriel acheminé par la Présidente-direction générale aux membres du CA le 27 juin 2023

RÉSOLUTION N^{O} 2023-06-978

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le rapport annuel de gestion 2022-2023 ainsi que le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En foi de quoi, j'ai signé à Cap-aux-Meules, ce vingt-neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois.

Sophie Doucet

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil d'administration